

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 27 septembre 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016**

**2016 SOCA 1** Évolutions de la carte « citoyenne-citoyen de Paris ».

**M<sup>me</sup> Pauline VÉRON et M. Emmanuel GRÉGOIRE, rapporteurs**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 et suivants ;

Vu l'article 15 du Règlement intérieur du Conseil de Paris ;

Vu la proposition de délibération en date du 13 septembre 2016 par laquelle du groupe socialiste et apparentés soumet à son approbation des mesures ayant pour objet de faire évoluer la carte « citoyenne-citoyen de Paris » ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7<sup>e</sup> Commission, et Monsieur Emmanuel GRÉGOIRE, au nom de la 1<sup>re</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Une promotion et une diffusion de la carte « citoyenne-citoyen de Paris » sont organisées auprès des collégiens et lycéens parisiens.

Article 2 : Les Mairies d'arrondissement peuvent proposer la Carte « citoyenne-citoyen de Paris » aux habitants de leur arrondissement et organiser des cérémonies de remise.

Article 3 : La Carte « citoyenne-citoyen de Paris » intégrera le Pass jeune dès 2017 et pourra servir de support pour l'accès à différents services municipaux ouverts aux publics.

Article 4 : Une enquête de satisfaction sera réalisée sous le pilotage de la Direction de la démocratie des citoyens et des territoires afin d'évaluer la satisfaction de ses détenteurs et proposer des évolutions. Cette enquête veillera à entendre à la fois des élus de Paris, des titulaires de la carte citoyenne-citoyen de Paris, des membres du Conseil parisien de la jeunesse comme ceux du Conseil des générations futures.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**